ROZOY FLASH n° 161

Bulletin d'informations communales – **16 février 2018**

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 2 février 2018

La séance du Conseil Municipal du 2 février, présidée par José FLUCHER, Maire, débute à 20h00, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :
Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Roger POTET – Lucienne BEKALAREK – Martine MAINGAINT – Jean-René DURTETTE – Dominique LECLERCQ – Patricia CARAQUIN – Xavier BOULANDE – Christelle BERNAILLE – Olivier THOUANT.

Absente : Adeline MOINEUSE

Secrétaire de séance :
Christelle BERNAILLE

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Acquisitions immobilières,
- Demandes de subventions DETR,
- Décisions budgétaires modificatives,
- Délibération modificative RIFSEEP,
- Questions diverses.

Après avoir adopté le compte rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

DELIBERATIONS

ACQUISITIONS IMMOBILIERES

- Le Conseil Municipal décide d'acquérir une maison d'habitation sise 17 rue G.A. Martin, cadastrée section AB n°184, pour le prix principal de 2 500 €.
- Le Conseil Municipal décide d'acquérir un immeuble sis 98 rue G. A. Martin, cadastré section AC n°264, pour le prix principal de 90 000 €.

Maître Lucille BOURDAIRE, notaire à ROZOY SUR SERRE, est désignée pour recevoir les actes de vente.
M. le Maire est autorisé à signer toutes pièces à cet effet.

DEMANDES DE SUBVENTIONS DETR

Le Conseil Municipal sollicite l'Etat pour des subventions au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.), au meilleur taux possible, pour les projets suivants :

- Aménagement d'un parc paysager au lieudit "La Cour des Prés"
- Développement économique et touristique : signalisation des commerces et autres bâtiments
- Installation d'un système de vidéosurveillance

Le montant non subventionné sera pris en charge par le budget communal.

DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

Le vote de crédits suivant est adopté par l'assemblée :

Dépenses de Fonctionnement :

C/673 :	+	95.00 €	location salle des fêtes
C/64162 :	-	95.00 €	location salle des fêtes
C/6811 :	+	3 257.54 €	amortissements 2017
C/023 :	-	3 257.54 €	virement à la section d'investissement

Recettes d'Investissement :

C/28041582 :	+	3 257.54 €	amortissements 2017
C/021 :	-	3 257.54 €	virement de la section de fonctionnement

DELIBERATION MODIFICATIVE RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

« Cette délibération modifie en partie celle du 28 Septembre 2017 visée par la sous-préfecture le 17 Octobre 2017 instaurant la mise en place du RIFSEEP. »

Vu le recours gracieux de la sous-préfecture en date du 13 Décembre 2017 précisant que « les groupes de fonctions associés à un cadre d'emplois doivent être hiérarchisés », que « par suite, les montants plafonds associés à chaque groupe doivent suivre ce principe »,

Le Maire propose à l'assemblée délibérante de modifier les montants annuels maximums de l'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise), attribués aux différents groupes de fonction.

Vu la détermination des groupes relatifs au versement de l'IFSE, les plafonds annuels du Complément Indemnitaire sont également modifiés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte de modifier les montants maximums annuels de l'IFSE et du Complément Indemnitaire.

Cette modification n'a aucune incidence sur le montant des indemnités de fonction.

QUESTIONS DIVERSES

MILLENAIRE DE LA COLLEGIALE

Un programme détaillé des manifestations va être établi et distribué courant mars.

CHANGEMENT DU JOUR DE FERMETURE DE LA MAIRIE

En raison de la présence dans les locaux de la mairie de la secrétaire du SIEMPPR le jeudi après-midi, il est proposé de changer le jour de fermeture pour permettre aux personnes qui souhaitent régler la cantine de pouvoir le faire ce jour-là. **La mairie sera donc désormais fermée tous les mardis, à partir du 1er mars 2018.**

SYNDICAT DE RIVIERES

Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté de Communes exerce la compétence GEMAPI (**G**estion des **E**aux, des **M**ilieux **A**quatiques et **P**révention des **I**nondations) en lieu et place des communes. Elle siège donc au Syndicat du bassin du versant amont de la Serre et du Vilpion. De nouveaux représentants doivent être élus. Xavier BOULANDE et José FLUCHER sont nommés délégués.

HAIES DANS LES CHEMINS RURAUX

Un représentant de l'association des Chemins du Nord Pas-de-Calais Picardie va répertorier gratuitement les chemins ruraux de la commune et apporter des préconisations sur leur préservation et la mise en place d'aménagements comme par exemple la plantation de haies. Des subventions seraient sollicitées auprès de la Région.

Olivier THOUANT, qui va suivre ce dossier, explique qu'à terme le bois des haies pourrait soit permettre à des personnes de se chauffer, soit par exemple être broyé et être utilisé pour alimenter une chaudière à bois.

DEMISSION DE MICHEL DOUTTÉ

Pour des raisons de santé, Michel DOUTTÉ a informé M. le Maire de sa décision de démissionner de son poste de Président de la section des Anciens Combattants de ROZOY SUR SERRE.

Après la programmation de réunions de commissions, M. le Maire propose un tour de table :

Martine MAINGAINT demande que certains aménagements électriques de la salle des fêtes soient corrigés (multiprises). Les travaux sont programmés.

Lucienne BEKALAREK fait part d'un signalement d'un riverain de la rue de Verdun : du fait de la présence de nids d'hirondelles, celles-ci salissent les fenêtres de l'école publique à côté du parking de la maison médicale.

Xavier BOULANDE signale le dysfonctionnement des radars pédagogiques. Il demande si l'abribus prévu rue Jean Mermoz va être installé prochainement. Roger POTET confirme que ceci est bien prévu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Informations générales

RECRUTEMENT DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Vous avez entre 16 et 55 ans, vous êtes apte physiquement, vous avez du temps disponible, vous aimez l'action, vous voulez apprendre les gestes qui sauvent et vous souhaitez vous engager pour les autres ?

Renseignez-vous sur les conditions de candidature auprès du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) sur http://www.sdis02.fr au 06.82.76.81.32. ou présentez-vous au Centre d'Incendie et de Secours de ROZOY SUR SERRE.

NOUVEAU : Point Conseil Budget

L'UDAF 02 (Union Départementale des Associations Familiales de l'Aisne), depuis avril 2016, a été labélisée Point Conseil Budget par la Direction Générale de la Cohésion Sociale.

Le Point conseil budget est un lieu ouvert à tous, qui propose des **conseils confidentiels, gratuits et personnalisés concernant la gestion budgétaire**.
Ce service s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent :
– améliorer la gestion de leur budget ;
– faire face à une situation financière difficile ;
–anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle ayant un impact sur leurs ressources ou leurs dépenses.
Il s'agit aussi de prévenir le surendettement, en apportant des solutions le plus tôt possible aux personnes en difficulté financière pour améliorer durablement leur situation budgétaire.
L'UDAF de l'Aisne vous reçoit à LAON, sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 14h30 à 16h30. Tél 03.23.23.27.46.

Citoyenneté : Pour bien préparer les voyages scolaires de vos enfants, pensez à :

- faire établir ou renouveler leur carte d'identité dès maintenant.
- autorisation de sortie du territoire pour les mineurs : depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST).

Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.
Le formulaire réglementaire est disponible sur www.service-public.fr. Vous n'avez plus de démarche à faire en mairie.

Maison de services au public

RAPPEL : Dans une « Maison de services au public » l'usager est accueilli par un agent et peut, dans un lieu unique, obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. A proximité de chez soi, la Maison permet d'accéder à une large palette de services.

Elle offre aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans leurs démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative…Services disponibles : CAF, Assurance Maladie, Assurance Retraite, MSA, Pôle Emploi.
Rendez-vous à La Poste de ROZOY SUR SERRE aux heures d'ouverture.

Le 5 avril 2016, la TNT est passée à la haute définition (HD). Ces modifications de fréquences ont pour but de favoriser la connectivité des territoires en très haut débit mobile.

L'Ile de France a été la première région à bénéficier de ces réaménagements.

Pour notre territoire, c'est dans la nuit du 26 au 27 mars 2018 qu'auront lieu les opérations de réaménagement.

Elles auront un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision **par une antenne râteau** : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 27 mars 2018.

La recherche des chaînes est une opération simple à faire, à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT.

Pour toute information ou aide en cas de problème de réception ou pour effectuer une demande d'aide financière, allez sur le site www.recevoirlatnt.fr ou appelez le 0970 818 818 (appel non surtaxé).

APPEL : EXPOSITION POUR MILLÉNAIRE DE LA COLLÉGIALE

1018 - 2018

La Commune et plusieurs associations du village se mobilisent pour célébrer avec vous cet anniversaire exceptionnel.

Parmi nos projets : une exposition de divers documents se rapportant à la collégiale (photos, peintures, etc.).

<u>Avez-vous chez vous de tels documents ?</u>

<u>Si oui, pouvez-vous nous les prêter ?</u>

Nous nous engageons à en prendre le plus grand soin et à vous les rendre dès qu'ils seront numérisés.

Adressez-vous à :

Reine DELEUZE-COUSIN (06.86.28.37.24) ou Jean ROULET (03.23.98.51.08).

Merci de votre aide.

RANDONNEES PEDESTRES

<u>Prochaines dates :</u>
samedi 24 février
mardi 13 mars
samedi 24 mars
mardi 10 avril
Départ 14h
Place de l'Europe

Forts de la réussite de l'édition 2017, la Région et ses partenaires reconduisent l'opération **« Hauts-de-France Propres, ensemble nettoyons notre région !**

Le GIC de ROZOY SUR SERRE donne rendez-vous à tous les volontaires

<u>le dimanche 18 mars, à 9h00</u>, sur la place de l'Europe à ROZOY SUR SERRE.

Différentes équipes seront organisées et réparties sur l'ensemble du GIC.

Contact : Nelly JANIER-DUBRY (GIC) au 06.76.04.96.76.

MANIFESTATIONS A VENIR

Vendredi 16 février	**Soirée belote** organisée par l'association des parents d'élèves de l'école publique
Samedi 17 février	**Soirée dansante** organisée par le Moto-club
Mercredi 7 mars	**Après-midi belote** organisé par le club des Ainés Rostands
Vendredi 9 mars	**Soirée Blackbad** (badminton dans le noir) au gymnase organisée par la section badminton du Foyer Rural
Samedi 31 mars	**Concours de tuning voitures** organisé par le Foyer Rural
Dimanche 1er avril	**Foire, brocante et fête foraine** de Pâques
Vendredi 13 avril	**Loto** organisé par le Foyer Rural
Samedi 14 avril	**Spectacle danse et Majostars** « A la danse tout est permis » organisé par le Foyer Rural
Samedi 21 avril	**Portes ouvertes** de 9h à 12h à l'école Jeanne d'Arc

PROCHAINES SEANCES DE CINEMA			Durée	Genre
Lundi 26 février	14h30	DROLES DE PETITES BETES	1h28mn	Dessin animé
Vendredi 2 mars	20h00	MARIE CURIE	1h35mn	Film biopic

IPNS